

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°1 du 04 avril 2017



Pluies du

27 mars au 02 avril :

L'épisode pluvieux de la fin de semaine dernière a essentiellement concerné les vignobles de l'Yonne et de la Nièvre avec 11 à 18 mm. Ailleurs, on enregistre tout au plus quelques mm.

Prévisions du 05 au 10 avril :

Maintien d'un temps sec avec une alternance de nuages et de soleil. Les températures devraient culminer en fin de semaine autour de 22-23°C.

Source Météo France

STADES

Les températures très douces de la semaine dernière ont permis une progression rapide de la végétation.

Les stades vont de bourgeon dans le coton à 1^{ère} feuille étalée selon les secteurs, avec une majorité de parcelles autour de pointe verte.

Le niveau de développement actuel situe 2017 parmi les années les plus précoces.



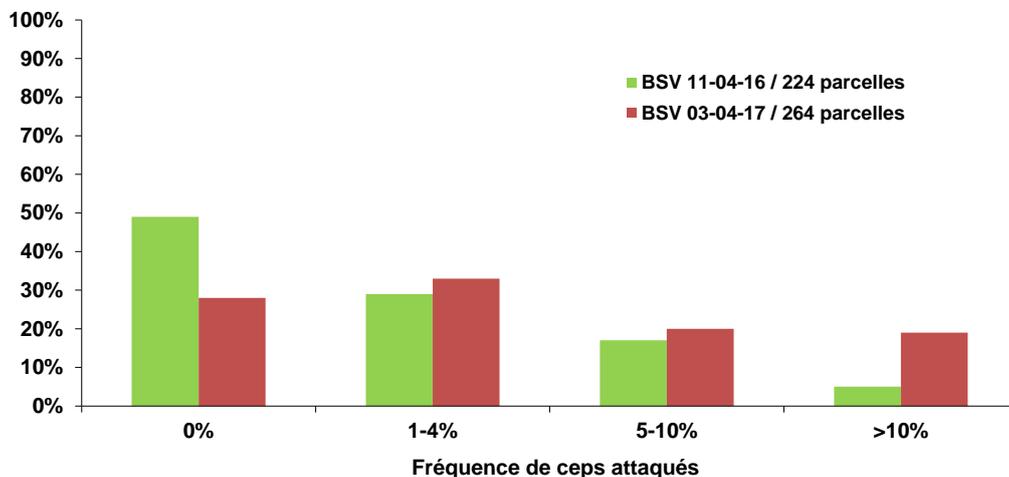
Pointe Verte

MANGE-BOURGEONS

Mange-Bourgeons

Fréquence de ceps atteints
sur le réseau BSV Bourgogne-Franche Comté 2017
en comparaison de la campagne 2016

% de parcelles
par classe



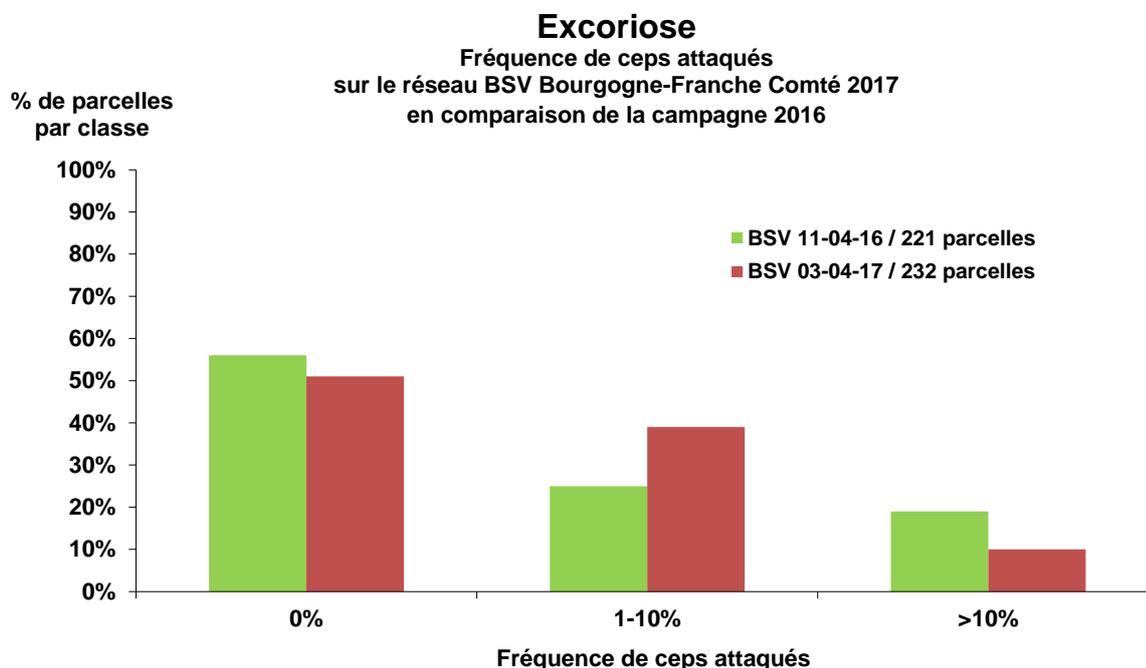
Bien que les dégâts de mange-bourgeons soient plus fréquents que les années précédentes, **les niveaux d'attaque restent limités dans la plupart des situations** (<10% de pieds atteints).

Toutefois, près de 20% des parcelles du réseau BSV atteignent ou dépassent le seuil d'intervention de 10-15% de ceps avec au moins un bourgeon mangé. Les attaques les plus importantes se situent dans les vignobles de Côte d'Or et de Saône et Loire, avec un maximum observé de 80 % de pieds atteints.

Les mange-bourgeons sont susceptibles de provoquer des dégâts jusqu'au stade 1^{ère} feuille étalée. Compte tenu des conditions climatiques annoncées et du développement attendu de la végétation, un certain nombre de parcelles auront atteint ou dépassé ce stade d'ici la fin de la semaine. La surveillance doit donc être maintenue uniquement dans les parcelles qui ne sont pas encore au stade éclatement.



EXCORIOSE



En Bourgogne, la fréquence de parcelles concernées par l'excoriose est relativement stable par rapport à l'année dernière avec une baisse de la proportion de parcelles les plus touchées. Les attaques les plus fortes sont essentiellement notées en Saône et Loire et dans l'Yonne (max : 35 à 40 % de ceps atteints)

A l'inverse en Franche-Comté, la maladie est en progression avec plus de la moitié des parcelles du réseau BSV qui dépassent les 10% de ceps atteints (max à 90 % de ceps atteints).

L'éclatement du bourgeon (stade 06) constitue le stade clé dans la gestion du risque vis-à-vis de l'excoriose. Des contaminations significatives sur les futurs rameaux ne pourront avoir lieu que si les conditions suivantes sont réunies :

- parcelles présentant plus de 10% de ceps atteints,
- stade 06 observé dans ces parcelles,
- pluies survenant durant la période d'éclatement des bourgeons.



Lésions d'aspect liégeux à la base du rameau

Dans les parcelles où des symptômes significatifs d'excoriose ont été identifiés et qui atteignent le stade éclatement, des contaminations pourront avoir lieu lors des prochaines pluies.

Méthode d'observation : examiner 100 ceps par parcelle (20 séries de 5 ceps consécutifs réparties sur l'ensemble de la parcelle) et dénombrer les ceps présentant au moins un symptôme d'excoriose.

VERS DE GRAPPE

Les tout premiers papillons viennent d'être piégés en secteurs précoces. Plus généralement, les vols devraient débuter dans le courant de la semaine, en dehors des secteurs tardifs tels que les Hautes Côtes et la Nièvre.

Pour la confusion sexuelle, les chantiers de pose sont programmés dans les jours à venir.



MILDIU

Maturité des œufs d'hiver : à ce jour, la maturité n'est acquise sur aucun des sites de suivi en Bourgogne-Franche-Comté. Le temps de germination est de l'ordre de 2 à 3,5 jours selon les sites.

Pour rappel, la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures. Dans ces conditions, même si le stade de début de réceptivité (éclatement à 1^{ère} feuille) est atteint dans les parcelles les plus précoces, aucune contamination n'a pu se produire à ce jour.

BLACK-ROT

Maturité des périthèces : à ce jour, la maturité n'est acquise sur aucun des sites de suivi en Bourgogne-Franche-Comté.

BSV VIGNE 2017 : LES EVOLUTIONS

Ce bulletin marque le début de la 9^{ème} campagne du BSV Vigne.

La principale évolution 2017 concerne la fusion des BSV Bourgogne et Franche-Comté en une seule édition.

Le réseau 2017 est maintenant constitué d'environ **320 parcelles suivies par 72 observateurs de 27 structures différentes**. Vous retrouverez toutes les structures partenaires en fin de BSV. L'organisation du dispositif est le suivant :

Animateur BSV Vigne Bourgogne - Franche Comté

Pierre PETITOT (CA21)

Correspondants départementaux

Saône et Loire : Benjamin ALBAN (CA71)

Côte d'Or : Pierre PETITOT et Benoit BAZEROLLE (CA21)

Yonne : Lise-Marie LALES (CA89)

Nièvre : Clémentine MARÇON (SICAVAC)

Franche-Comté : Marianne HENNER (SVJ/CA39)

Cellule d'Analyse de Risque composée de 5 membres

Sylvie JACOB (FREDON Bourgogne), Marianne HENNER (SVJ/CA39), Pierre PETITOT (CA21), François-Michel BERNARD (IFV) et Philippe MANGOLD (représentant GIE BFC AGRO).

Prochain BSV : mardi 11 avril

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, Interval, Terre Comtoise, Vignoble Guillaume, JP Salomon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.